

**Séance ordinaire du 13 avril 2021**

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 13 avril 2021 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

M. Guy Lemieux et M. Mathieu Mercier sont absents à cette séance.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

**Résolution no. 21-072**  
**Ouverture de la séance**

Proposé par : M. Martin Dumaresq  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 13 avril 2021 soit et est ouverte.

Adopté

**Résolution no. 21-073**  
**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 avril 2021 soit adopté.

Adopté

**Résolution no. 21-074**  
**Adoption du procès-verbal**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que les procès-verbaux des séances du conseil du 9 mars 2021, du 16 mars 2021 et du 23 mars 2021 soient acceptés tel que rédigé.

Adopté

**Résolution no. 21-075**  
**Présentation des comptes**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 13 avril 2021 soit approuvée.

Chèques 168261 à 16859 au montant de 37 069,59 \$

Prélèvements 3554 à 3579 au montant de 6286.80 \$

La liste des salaires est également déposée.

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

**Résolution no. 21-076**  
**Plan de mise en œuvre**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la résolution no. 21-065 soit annulé et que le conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre devant faire partie intégrante du Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Adopté

**Résolution no. 21-077**  
**Rapport annuel d'activités**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la résolution no. 21-066 soit annulé et que le conseil municipal de la Municipalité de St-Etienne de Beauharnois adopte le rapport annuel

d'activités 2020 en sécurité incendie tel que déposé. Que le rapport annuel d'activités 2020 soit acheminé au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Beauharnois-Salaberry ainsi que la présente résolution pour transmission au ministère de la Sécurité publique.

Adopté

**Résolution no. 21-078**  
**Heures d'ouverture parc**

Attendu que la municipalité souhaite assurer la sécurité dans les parcs publics et la quiétude des voisinages durant la nuit;

Attendu l'article 21 du règlement 2010-171 sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics;

Attendu qu'en vertu de cet article, nul ne peut se trouver dans un parc en dehors des heures décrétées par la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par : M. Benjamin Bourcier

appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que les parcs publics de St-Etienne-de-Beauharnois soient ouverts de 7 heures à 23 heures chaque jour de la semaine.

Que les heures d'ouverture des parcs soient affichées à l'entrée de chacun des parcs.

Adopté

**Résolution no. 21-079**  
**Offre de service traitement**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte l'offre de services de techniciens en traitement des eaux usées - 4 stations de pompage et un système d'étangs aérés – de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois en cas de remplacement du responsable du traitement des eaux usées

Adopté

**Résolution no. 21-080**  
**Offre de service tuyaux**

Proposé par : M. Martin Couillard  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte l'offre de service de EXP pour l'évaluation des ponceaux sur le chemin de la Rivière au coût de 13 300 \$ plus taxes.

Adopté

**Résolution no. 21-081**  
**Travaux bassin**

Proposé par : M. Martin Dumaresq  
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le coût pour les travaux concernant la réfection du chemin des bassins pour le traitement des eaux usées soient octroyés à Henri Dagenais & Fils Inc au coût de 10 144,27 \$ taxes incluses. Il est bien entendu que la facture pour ces travaux sera envoyée à Ferme A.B.R. SENC puisque ce sont les camions pour ces travaux qui ont endommagés le chemin de la municipalité.

Adopté

**Résolution no. 21-082**  
**Reprofilage fossé**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise le reprofilage d'une partie de fossé dans la rue Fortier.

Adopté

**Annotation 21-083**

Mme Leanza Tagliabracci, responsable de l'aménagement du territoire et de l'émission des permis informe le conseil municipal du développement dans le dossier de Ferme N. Vinet.

Elle informe également le conseil municipal des grandeurs permises actuellement et qui seront permises dans la nouvelle réglementation pour les maisons intergénérationnelles.

**Résolution no. 21-084**  
**Levée de la séance**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 13 avril 2021 soit levée à 21 h.

Adopté

Gaétan Ménard  
Maire

Ginette Prud'Homme  
Directrice générale et secrétaire trésorière